

SEANCE DU
21 DÉCEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
54

Date de convocation :
15 décembre 2023

Date d'affichage :
22 décembre 2023

OBJET :
**Direction de l'Ecomusée - création
d'un emploi permanent et des
emplois saisonniers 2024**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 66**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 66**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 12**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 5**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 21 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Eric COMMEAU - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

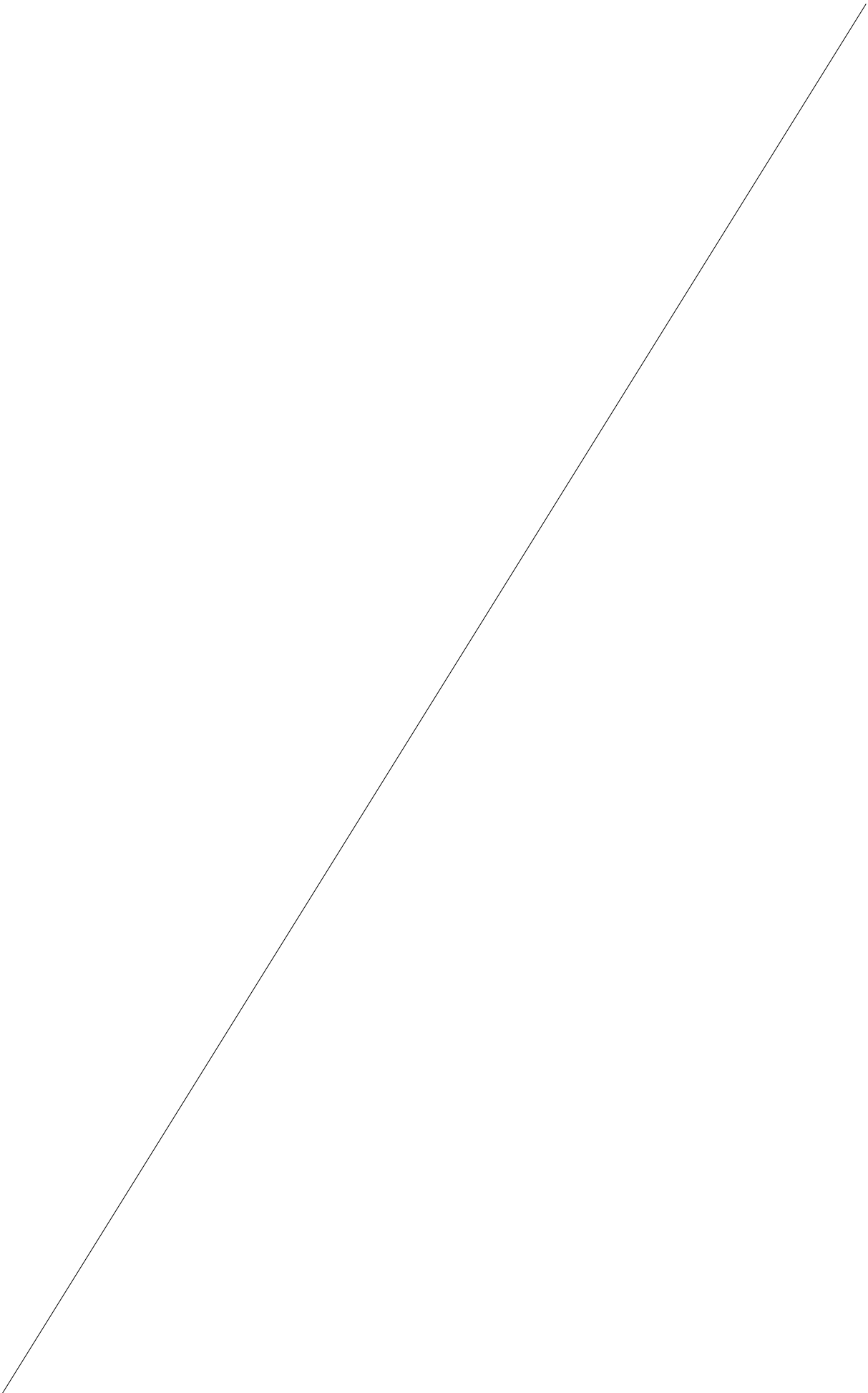
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Lionel DUPARAY
Mme Marie-Thérèse FRIZOT
M. Frédéric MARASCIA
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHAVOT)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
M. JAUNET (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme MATHOS (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)
Mme PICARD (pouvoir à M. Philippe PRIET)
M. SELVEZ (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Marc REPY



Vu les article L.313-1 et 332-23 du Code général de la fonction publique,

Vu l'avis rendu en Comité Social Territorial le 30 novembre 2023,

Le rapporteur expose :

« L'année 2023 a vu l'ouverture totale de la villa Perrusson. Un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité d'une durée de 12 mois avait été créé pour évaluer le besoin.

La première année d'exploitation de ce site a mis en évidence la nécessité de créer un emploi permanent d'agent d'accueil et de médiation afin de renforcer le service des publics de l'Ecomusée et de garantir l'ouverture et la gestion de ce nouvel équipement tout en assurant de bonnes conditions de visite, de sécurité des œuvres et des personnes.

D'autre part, afin de garantir la continuité d'un service public de qualité, la Communauté Urbaine a recours, chaque année, à la création d'emplois intervenant dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité sur la base de l'article L.332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique.

Les besoins de la direction Ecomusée pour l'année 2024 sont les suivants :

1) Création d'un emploi permanent :

- a) emploi d'agent d'accueil et de médiation relevant de la filière culturelle calibré du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine (catégorie C) au grade d'assistant de conservation du patrimoine (catégorie B)
- b) Activités principales du poste :
 - i) Sensibilisation des publics au patrimoine par la mise en œuvre de visites commentées, d'ateliers et la diffusion de documents d'information ;
 - ii) Gestion de l'accueil, de la billetterie et de la boutique ;
 - iii) Assurer la régie de la villa Perrusson ;
 - iv) Participation à la création et à la mise en œuvre de la programmation culturelle.

2) Création des emplois non permanents liés à un accroissement saisonnier d'activité – Article L. 332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique :

- a) Création d'emplois au Musée de l'Homme et de l'Industrie (MHI) : 2 emplois d'agent d'accueil et de médiation relevant de la filière culturelle calibré du cadre d'emploi des adjoints territoriaux du patrimoine (cat. C) au grade d'assistant de conservation du patrimoine en contrat à durée déterminée à temps non complet de 24h hebdomadaire pour une durée de 3 mois ;
- b) Création d'emplois à la Villa Perrusson (VP) : 3 emplois d'agent d'accueil et de médiation relevant de la filière culturelle calibré sur le grade d'adjoint du patrimoine (cat. C) en contrat à durée déterminée pour une durée de 9 mois (à temps non complet de 24h hebdomadaire pour une durée de 7 mois et à temps complet de 35h hebdomadaire pour une durée de 2 mois).

Compte-tenu des éléments énoncés ci-dessus, il est proposé :

- De créer au sein du service des publics de la Direction de l'Ecomusée un emploi permanent à temps complet d'agent d'accueil et de médiation relevant de la filière culturelle calibré du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine (catégorie C) au grade d'assistant de conservation du patrimoine (catégorie B) ;
- De créer des emplois non permanents à temps non complet et à temps complet relevant de la filière culturelle calibré sur le grade d'adjoint du patrimoine (catégorie C) : 2 emplois à temps non complet d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée de 24 h hebdomadaire pour une durée de 3 mois pour le Musée de l'Homme et de l'Industrie et 3 emplois d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée pour une durée de 9 mois (temps non complet de 24 h hebdomadaire pour une durée de 7mois et à temps complet de 35 h hebdomadaire pour une durée de 2 mois) pour la Villa Perrusson.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De créer au sein du service des publics de la Direction de l'Ecomusée un emploi permanent à temps complet d'agent d'accueil et de médiation relevant de la filière culturelle calibré du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine (catégorie C) au grade d'assistant de conservation du patrimoine (catégorie B) ;
- De créer des emplois non permanents à temps non complet et à temps complet relevant de la filière culturelle calibré sur le grade d'adjoint du patrimoine (catégorie C) : 2 emplois à temps non complet d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée de 24 h hebdomadaire pour une durée de 3 mois pour le Musée de l'Homme et de l'Industrie et 3 emplois d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée pour une durée de 9 mois (temps non complet de 24 h hebdomadaire pour une durée de 7mois et à temps complet de 35 h hebdomadaire pour une durée de 2 mois) pour la Villa Perrusson ;
- De mettre à jour le tableau des effectifs ;
- D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 22 décembre 2023
et publié, affiché ou notifié le 22 décembre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI



LE PRESIDENT,

David MARTI

